
Ouverture université d'été

Je suis particulièrement heureux d'ouvrir la deuxième édition de l'université d'été de la CPU, nouveau rendez-vous annuel des présidents. Ce moment privilégié où nous faisons la césure entre des congés (bien mérités) et la turbulence de la rentrée universitaire. Nous disposons ainsi de deux jours pour nous poser et nous retrouver.

L'an dernier nous étions 60 ! Cette année nous sommes encore plus nombreux, 75 présidents et directeurs se sont inscrits à l'université d'été de la CPU !

Après une première édition placée sous le signe du renouvellement de la CPU, la deuxième édition sera marquée par l'anticipation du changement.

La loi ESR, le changement du mode de financement des universités, la loi sur la décentralisation, l'accréditation, l'évaluation, l'offre de formation en santé, les futures lois sur l'attractivité de la France et sur la formation professionnelle : que de bouleversements et de sujets à fort enjeu pour nous.

La CPU est dans son rôle quand elle prépare et accompagne ses membres aux évolutions législatives et règlementaires ainsi qu'aux transformations de notre environnement. Il s'agit non seulement d'accompagner mais aussi d'anticiper par des initiatives en suggérant aux pouvoirs publics des évolutions qui nous paraissent utiles et nécessaires.

La CPU a été en première ligne pendant toute la durée de préparation de la loi ESR, depuis les Assises jusqu'au passage devant le parlement ; et nous travaillons à présent avec le Ministère sur la rédaction des décrets.

C'est aussi en concertation que se discutent les nouvelles modalités et les nouveaux équilibres de l'allocation des moyens de l'ESR au niveau du modèle SYMPA et du contrat de site. Nous souhaitons travailler et être associés, dans le même esprit, aux futures lois sur la formation professionnelle, et à celle sur l'attractivité internationale, même si elles ne seront pas directement pilotées par le MESR.

Qui dit concertation ne dit pas co-responsabilité. La CPU est écoutée, mais c'est l'Etat qui prend, in fine, ses responsabilités.

Aujourd'hui cette université d'été est justement une nouvelle occasion de matérialiser cette concertation que nous souhaitons, c'est la raison pour laquelle nous nous réunissons entre nous. Les discussions, échanges et débats avec nos invités et partenaires leur permettront de faire le point sur les sujets dont ils ont la charge et de recueillir nos avis et suggestions.

Nous sommes heureux de dialoguer avec ceux qui construisent avec nous l'Université française de demain. Mais c'est nous, nos étudiants et nos personnels, qui devront y vivre ! **Nous sommes donc très attachés à la solidité des fondations, mais aussi aux finitions !**

Ces deux jours vont être pour nous l'occasion de mieux comprendre ce que l'Etat attend de nous et également de faire passer nos messages aux pouvoirs publics.

Très chers collègues, Bonne université d'été !